

Avantages sociaux

Régime d'assurance collective
après 3 mois
65 % employeur et 35 % employé

Régime de retraite simplifié
après 6 mois
5 % employeur et 5 % employé

3 semaines de vacances après
1 an de service

Banque maladie de 7 jours

Conditions de travail

Salaire annuel entre 70 000\$ et 77
000\$
horaire de 40h/semaine
Probation de 5 mois ou 865
heures

Horaire

Lundi au vendredi
8 h à 17h



OFFRE D'EMPLOI

Chef aux opérations du Service de sécurité incendie

Poste permanent—temps plein

SOMMAIRE

Les Municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, de Saint-Valentin et Lacolle ont entrepris une démarche pour créer un nouveau poste partagé de chef aux opérations pour leurs services de sécurité incendie respectifs. Le Chef aux opérations devra assister le directeur dans la gestion de deux casernes et près d'une trentaine de pompiers sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix et de la Municipalité de Lacolle.

RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser diriger et contrôler le personnel des services de sécurité incendie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Lacolle;
- Assure la santé et sécurité du personnel en fonction du quotidien;
- Assure le commandement des opérations et coordonne les officiers lors des interventions d'urgences;
- Voir à l'application des principes d'opérations reconnus en assurant la santé et sécurité des intervenants et des citoyens sur les scènes d'interventions;
- Gérer les activités quotidiennes des casernes, véhicules et équipements conformément aux normes en vigueur au Québec;
- Rédiger les différents rapports reliés à la gestion des interventions;
- Assurer la gestion du programme de vérification des avertisseurs de fumée;
- S'assurer de l'application des règlements municipaux relatifs à la sécurité incendie et les autres règlements connexes;
- Accomplir des fonctions administratives courantes telle que la rédaction des rapports préparation d'horaires ainsi que toute autre tâche reliée à sa fonction ou qui lui est assignée par son supérieur
- Compiler les données et produire des rapports statistiques sur les activités du Service;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Certificat " Officier 1" délivré par l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPO) ou en voie de le terminer
- Formation Pompier 1, autopompe, véhicule d'évaluation et désincarcération à jour;
- Formation de Premier Répondant à jour;
- S'engage à suivre la formation « Officier 2 » et de la formation universitaire (certificat) dans le futur;
- Un minimum d'expérience à titre d'officier sera un atout;
- Permis de conduire valide de classe 4A;
- Répondre aux exigences physique du poste;
- Demeurer à l'intérieur des limites territoriales des municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, de Saint-Valentin et Lacolle, sauf autorisation explicite des conseils municipaux;
- Démontrer une feuille de route qui fait état de jugement, de discernement, d'initiative, d'agilité et d'esprit d'équipe

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Est un agent de changement;
- Fait preuve d'une grande rigueur et d'un sens de l'initiative développé;
- Met l'agilité organisationnelle de l'avant en étant un collègue mobilisateur, pour qui l'amélioration est cruciale;
- Valorise l'esprit d'équipe, le partage de connaissance et le développement de la pensée critique en étant axé sur la recherche de solution;
- Avoir une flexibilité de la gestion du temps en respectant des échéanciers serrés.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **17 février 2025 à 16h00** par courriel à info@ileauxnoix.qc.ca ou par la poste à : Raynald Demers, Directeur du service de sécurité incendie, Mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix QC J0J 1G0

Avec la mention : **Appel de candidatures—Chef aux opérations**

Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature!

Conjointement avec les municipalités de:

